

## PROFIL DE POSTE

### TITRE/METIER

Agent Technique polyvalent de l'Atelier voirie- ouvrages d'art

### CADRE D'EMPLOIS

Adjoint technique.

### SERVICE D'AFFECTATION

Service Voirie-Déplacements-Eclairage  
Direction des Espaces Publics

### MISSIONS

Cet agent travaille au sein de l'atelier voirie et sera amené à assurer :

- L'entretien de chaussées, trottoirs et parkings
- La réparation des chemins ruraux
- L'entretien de l'écoulement rural
- Mise en œuvre d'enrobé à chaud manuellement
- Réalisation d'enduits superficiels
- Les travaux de maçonnerie
- La pose de fourreaux et de canalisations
- Le débroussaillage à dos
- Le débroussaillage mécanique
- Les travaux d'élagage
- L'entretien de passerelles bois
- Il sera amené à participer à la viabilité hivernale.

### POSITION HIERARCHIQUE

Cet agent est placé sous l'autorité directe de l'agent de maîtrise responsable de l'équipe ou du responsable d'atelier.

### RELATIONS FONCTIONNELLES

Cet agent d'exécution peut travailler seul ou en équipe, suivant l'importance et le type des travaux.  
Il recevra ses directives de l'agent de maîtrise de l'atelier.  
Il sera amené à travailler en relation avec les collègues des autres services et des autres directions.

### PRINCIPALES RESPONSABILITES

- Cet agent d'exécution sera amené à prendre des initiatives dans le cadre de son travail (maintenance).
- Il pourra être responsable de la réalisation de travaux en fonction de ses compétences professionnelles.
- Il doit respecter scrupuleusement :
  - ⇒ les mesures et règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers
  - ⇒ le code de la route lorsqu'il conduira un véhicule ville
  - ⇒ et toute autre réglementation applicable dans cette fonction

### **COMPETENCES ET QUALITES REQUISE**

- Cet agent doit posséder les aptitudes physiques et manuelles pour répondre aux exigences du poste.
- Il a également une certaine rigueur, de la méthode dans son travail, le contact facile.
- Il est à l'écoute pour pouvoir dialoguer et échanger de manière à aboutir à un diagnostic rapide.
- Il doit s'investir au sein de l'atelier voirie pour devenir un agent polyvalent.

### **DIPLOMES ET CONNAISSANCES**

- Cet agent possède : Le permis B.
- CACES Catégorie engins de chantier 4 et 1 souhaitable.
- Débutant accepté.

### **CONTRAINTES PARTICULIERES DU POSTE**

Cet agent porte les équipements de protection individuelle nécessaires à chaque type d'intervention.

Le travail s'effectue essentiellement en extérieur.

Cet agent utilise des produits chauds à base de bitume.

Cet agent peut être amené à travailler en dehors des heures normales de fonctionnement du CTM (en fonction des urgences).

### **LIEU DE TRAVAIL ET HORAIRES**

Lieu d'embauche :

- Centre Technique Mutualisé,  
116 rue Monge ZI Nord - 85000 LA ROCHE-SUR-YON
- plus rarement directement sur le chantier.

Horaires :

1607 heures par an aménagement du temps de travail

Généralement 8 h 00– 12 h 10 et 13 h 11 – 17 h 22 sauf besoins liés au service et lors des opérations de viabilité hivernale.

Déplacements :

Le travail s'effectue sur le territoire de la commune. Il a lieu très exceptionnellement à l'extérieur des limites communales.

### **AVANTAGES LIGES AUX POSTE**

Régime indemnitaire afférent à la collectivité

Prime annuelle

CNAS – COSeL

Participation garantie santé

Prise en charge prévoyance

Titres repas